Les groupes du Conseil municipal ont tous la possibilité de s'exprimer ici sur les thèmes de leur choix. Toutefois, les propos insultants ou diffamatoires n'ont pas leur place dans cette rubrique.

RENFORÇONS L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU QUOTIDIEN

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le groupe MGC rappelle les actions portées par la Municipalité qui s'attache à proposer un projet de ville favorisant l'émancipation et l'égalité femmes-hommes au quotidien.

Cela passe d'abord en garantissant les droits des femmes, en ne tolérant plus aucun recul, en favorisant l'égalité et en luttant contre les nombreuses formes de sexisme à tous les niveaux. Pour notre collectivité, ces exigences sont portées, appliquées dans chaque action, chaque politique publique notamment :

- à travers le CMS qui mène des actions pour garantir aux femmes un accès et un accompagnement de qualité (consultations du planning familial, de victimologie ou d'une conseillère conjugale pour prévenir, parfois pour guérir les violences);
- à travers l'éducation des plus jeunes via les différents ateliers proposés par le CMS en milieu scolaire;
- en accompagnant les parents pour une meilleure articulation des temps de vie, en accompagnant les mères isolées dans la recherche d'un mode d'accueil adapté ou en proposant des modes de gardes ponctuels tel que la Garderie éphémère;
- par le sport pour favoriser l'émancipation des femmes ou lutter contre les stéréotypes en développant des activités mixtes;
- par la culture en sensibilisant à l'égalité et en luttant contre toutes les formes de sexismes pour ouvrir de nouvelles perspectives afin d'arriver à une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Jacques Champion, président du groupe des élus du Mouvement de la gauche citoyenne http://mouvementgauche citoyenne93.wordpress.com/

UN COMBAT ESSENTIEL POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ RÉELLE

Les droits des femmes ont été acquis au prix de longues luttes. Ces acquis sont fragiles et peuvent être remis en question à tout moment. C'est un combat que de défendre les valeurs d'égalité et de les faire vivre par des actions concrètes.

A l'échelle nationale, des mesures ont été prises pour favoriser l'égalité réelle et la parité : lutte contre les inégalités salariales pour les entreprises de plus de 50 salariés; modification du congé parental; mise en œuvre du scrutin binominal femme/homme lors des élections départementales, etc.

A l'échelon local, la Municipalité est très fière du rapport égalité femmes-hommes présenté en conseil municipal le 22 février. La parité est respectée pour les agents de la fonction publique, en termes de rémunération, lors des recrutements, de l'accès aux formations et des évolutions des carrières.

Des actions ont été également déployées à destination de la population pour lutter contre les discriminations liées au sexe. Les questions des droits des femmes, de la justice et de l'égalité femmes-hommes sont au cœur de nos valeurs universelles et de nos principes. Elles sont une condition sine qua non de notre régime démocratique qu'il faut s'attacher à défendre sans relâche.

Les élues PS de Romainville Nicole Revidon, Marie-Michelle Phojo, Chantal Celestin, Tassadit Chergou, Flora Guglielmi ps.romainville@gmail.com

ROMAINVILLE, UNE VILLE DE LA CULTURE ET DES ARTS!

Après le soutien actif aux expériences associatives dans le domaine des expositions plastiques et des résidences artistiques du café culturel "Le LarOcafé" dans l'ancienne Mission locale et du collectif d'artistes "39/93" dans une ancienne usine, après le soutien aux actions en faveur de la démocratisation de la culture et de la transmission des savoirs dans le domaine des arts visuels de l'association L'Art en partage, après la naissance dans un ancien salon de coiffure de L'Annexe qui invente des synergies entre des lectures "initiatiques", des contes, des cours de théâtre, de claquettes ou de sophrologie, la Ville de Romainville accueille la fondation Fiminco qui lance l'émergence d'un nouveau centre dédié à la création contemporaine dans l'ancienne chaufferie du site de Roussel-Uclaff et dans les laboratoires de Sanofi, aux Bas-Pays.

C'est ainsi qu'en 2018, seront accueillis dans ce magnifique bâtiment industriel dont l'enveloppe sera totalement conservée et sur une surface de plus de 8000 m², une vingtaine d'artistes internationaux pour des résidences de longue durée et plusieurs espaces d'expositions dont un auditorium. En attendant le début des travaux, la fondation d'art a proposé un week-end portes ouvertes fin février en invitant pour l'occasion 19 artistes de tous horizons et intervenant sur de multiples media dont le Japonais Hiroaki Morita, le Français Benjamin Testa ou l'Australienne Mikala Dwyer, jamais exposée encore en France!

> Pour le groupe EELV, Stéphane Weisselberg. Fernando Oliveira-Lourenço, Raymond Cukier,

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

En 1995, en conclusion de la 4e conférence mondiale sur les femmes réunie sous l'égide de l'ONU, 189 États ont adopté la déclaration de Beijing fixant dans douze domaines des objectifs de réduction des inégalités femmes-hommes (droits fondamentaux, éducation, place des femmes dans l'économie). En 2015, une partie de ces objectifs est atteinte : le droit de vote des femmes progresse, de même que le taux de scolarisation des filles. Par contre, l'inégalité des revenus femmes-hommes s'est accentuée dans le monde. Et la France n'est pas en pointe

dans la lutte contre cette discrimination. Les chiffres fournis par le Forum économique mondial. Eurostat et l'Insee viennent confirmer que dans notre pays les femmes travaillent plus pour gagner moins. Elles touchent en moyenne et en équivalent temps plein un salaire inférieur de 19% à celui des hommes et sont de surcroît touchées par l'inacceptable pénalité à la maternité souvent pratiquée dans le monde professionnel. L'égalité salariale femmes-hommes reste à conquérir, elle est une condition sine qua non du plein respect de la dignité des femmes. La journée du 8 mars est consacrée comme celle du droit des femmes, elle inclut le droit à l'égalité salariale.

Pour le Forum de Romainville, Viviane Van De Poele forumderomainville@laposte.net

LA COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 SUR UNE NOUVELLE PLACE

En 2012, une proposition de loi demandant la reconnaissance du 19 mars comme "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc" a été adoptée par le Parlement.

A Romainville, nous commémorons cette date depuis de nombreuses années. Date qui symbolise le cessez-le-feu qui mit un terme à ce que l'on appelait par euphémisation les «événements d'Algérie», mais qui en réalité ont été une guerre d'indépendance, la plus longue et la plus douloureuse que la France ait iamais connu dans son Histoire.

Cette année, nous allons commémorer cette journée sur une toute nouvelle place du 19-mars-1962 en cœur de ville. L'aménagement de cette nouvelle place a été initié en 2007 dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Marcel-Cachin afin de le relier au centre-ville tout en développant du commerce de proximité et en créant de nouveaux espaces publics.

La Municipalité, tout en continuant le travail de commémoration, prépare également l'avenir en créant de nouveaux espaces publics en centre-ville.

Marcel Trasi, président du Comité des citoyens gaullistes de Romainville

UNE POLITIQUE À BOUT DE SOUFFLE

Que propose-t-on aujourd'hui aux habitants qui souhaitent un autre projet pour le centre-ville ? Que répond-on aux locataires de Gagarine qui signent une pétition pour ne pas voir démolir leur immeuble ? Que fait-on pour prendre en compte la voix des associations citoyennes poussées à occuper le conseil communautaire Est Ensemble ?

La majorité municipale nous

accuse régulièrement de ne pas être porteurs de propositions. Mais elle, que propose-telle ? Rien! Elle impose tout. Nos propositions, plutôt que de limiter la « concertation » aux détails, aux facades, il serait utile, nécessaire de la faire porter par les habitants sur ce qui fait leur quotidien, leur environnement. C'est la conception même de la concertation et de son contenu qui est posée. Quelle politique de l'habitat ? Quel parcours résidentiel ? Quelle politique sociale ? Quelle politique de la jeunesse ? Quelle politique culturelle et sportive ? Quelle politique éducative? Ouel plan de circulation, promis depuis 6 ans ? Si cette conception de la démocratie locale était mise en œuvre, les propositions des élu-e-s comme celles de nos concitoyens ne mangueraient pas d'enrichir une vie locale étouffée depuis des années.

Nous proposons de tourner la page des méthodes du passé, encore à l'œuvre aujourd'hui et d'agir pour une véritable démocratie, moderne, digne du 21ème siècle.

Retrouvez nous sur Facebook : « Romainville ensemble »

Sofia DAUVERGNE Brigitte MORANNE Stéphane DUPRE Corinne BUZON Samia AFROUNE

J'AIME MA PLACE, MON CŒUR DE VILLE!

Près de 150 personnes mobilisées en atelier urbain pour dire NON au projet d'aménagement de la place du 19 Mars 1962. Près de 150 personnes pour dire que le cœur de ville appartient à tous les Romainvillois. Près de 150 personnes deman-

Près de 150 personnes demandant à ce que l'esprit village soit conservé.

Près de 150 personnes, échantillon du grand nombre des pétitionnaires opposés au projet et qui s'interrogent sur le sacrifice de notre cœur de ville, lieu de rencontre, de respiration et de mixité.

Un sacrifice au détriment des Romainvillois au seul bénéfice d'une centaine de logements, alors que de nombreux programmes sont déjà en cours partout dans la ville?

Seulement quelques arbres et jeux pour enfants ajoutés au projet ficelé depuis 2008. Des espaces publics petits, fragmentés, diminués par les équipements techniques du métro et les accès pompiers. Une sortie de parking face au Conservatoire et des bouches à ordures à côté des terrasses de café!

Aucune réponse sur la piétonisation, la circulation, l'ensoleillement de la place triangulaire ni sur les transitions et ouvertures entre les quartiers.

Ah si, une réponse : une salle des mariages de l'Hôtel de ville où se tenait la réunion, plongée dans le noir afin de faire sortir les participants.

Madame le Maire, cessez d'abimer notre ville, cessez de la céder aux horreurs architecturales des promoteurs.

Construisons avec tous la Ville que nous souhaitons!

LR-UDI-MoDem F. Favier-Wagenaar Y. Azoulay S. Bardin agirautrement.romainville @gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK 26 rue de Paris - 93100 Montreuil Tél. : 01 42 87 77 37

Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés : 01 48 32 15 15

Samu: 15

Centre antipoison: 01 40 37 04 04 Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire: 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville: 01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77 Clinique Floréal 24h/24 :

01 48 97 73 00 SOS Main : 01 48 97 73 08

Infirmeries de garde: 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville: 01 49 15 55 00

Centre administratif Romainville 2000 Services techniques: 01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :

01 49 20 93 62

Pompiers: 18 ou 01 42 87 00 02 Gendarmerie: 01 41 83 67 00 Commissariat: 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale: 01 49 20 93 93 **Romainville Habitat**: 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60 Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

Permanence d'avocat sur RDV Les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h à 19h. Salle des permanences de l'Hôtel de Ville: 01 49 15 55 00.

Ecrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

Création d'entreprise

Un agent de sensibilisation à la création d'entreprise reçoit sur rendez-vous, un jeudi sur deux à Romainville 2000 (2/8, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 49 20 93 60.

34 ■ LE MAGAZINE DE ROMAINVILLE - MARS 2017 ■ 35